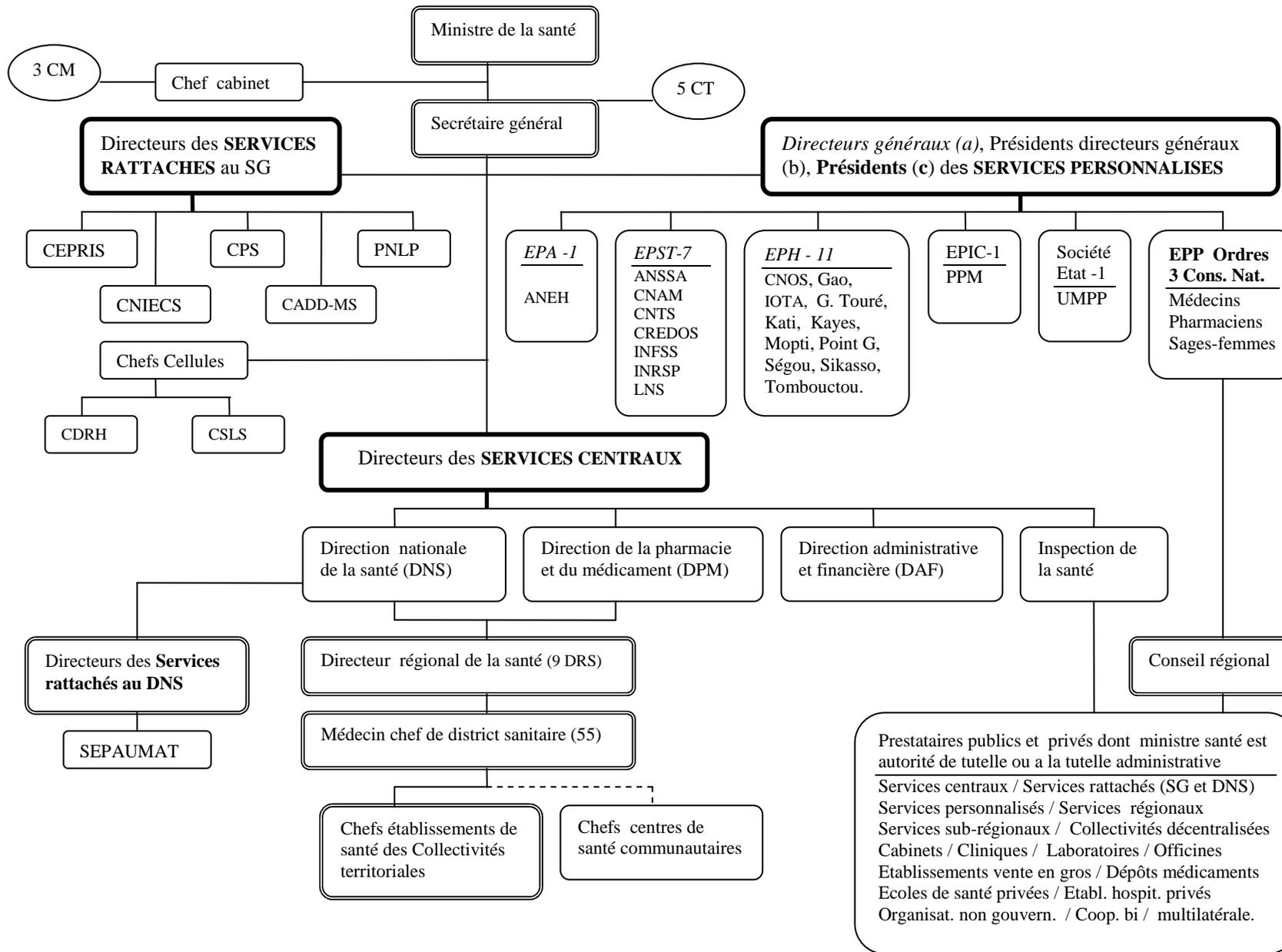


Organigramme du Ministère de la santé (Réf. : Lois 94-009, 02-048, 02-049)

07.11.2007



L'organigramme donne une image exacte de la division du travail, indique quels postes existent dans l'Organisation, comment ils sont regroupés en unités et comment l'autorité formelle circule entre eux (Henry Mintzberg).

## Les abréviations par catégorie et par ordre alphabétique

- CM : Chargés de missions
- CT : Conseillers techniques
- 1. EPA : Etablissements publics à caractère administratif
  - ANEH : Agence nationale d'évaluation des hôpitaux
- 2. EPSTC : Etablissements publics à caractère scientifique, technologique ou culturel
  - ANSSA : Agence nationale de la sécurité sanitaire des aliments
  - CNAM : Centre national d'appui à la lutte contre la maladie
  - CNTS : Centre national de transfusion sanguine
  - CREDOS : Centre de recherche et documentation pour la survie de l'enfant.
  - INFSS : Institut national de formation en sciences de la santé
  - INRSP : Institut national de recherche en santé publique
  - LNS : Laboratoire national de la santé
- 3. EPH : Etablissements publics hospitaliers
  - CNOS : Centre national d'odontostomatologie
  - IOTA : Institut d'ophtalmologie tropicale d'Afrique
- 4. EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial
  - PPM : Pharmacie populaire du Mali
- 5. Société d'Etat
  - UMPP : Usine malienne de production de produits pharmaceutiques
- 6. EPP : Etablissements publics à caractère professionnel
  - Ordres : Les Ordres professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes ; leurs présidents sont élus)
- 7. Services rattachés
  - CADD-MS : Cellule d'appui à la décentralisation / déconcentration du ministère de la santé
  - CEPRIS : Cellule d'exécution du programme de renforcement des infrastructures sanitaires.
  - CNIECS : Centre national d'information et de communication pour la santé.
  - CPS : Cellule de planification statistique.
  - PNLN : Programme national de lutte contre le paludisme
  - SEPAUMAT : Service entretien parc auto et matériel.
- 8. Cellules d'appui
  - Cdrh : Cellule de développement des ressources humaines.
  - Csls : Cellule du comité sectoriel de lutte contre le sida.